

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière tenue le mardi 10 janvier 2023, à 19h30, au Complexe municipal du 309 de la 4^{ème} Avenue, à Saint-Paul-de-Montminy.

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S: Messieurs Guy Boivin, Serge A. Lavoie, Christian Nadeau, Éric Tanguay, Jean-François Mayrand et madame Marie-Hélène Pilote sous la présidence de monsieur le maire, Alain Talbot.

ÉTAIT AUSSI PRÉSENTE: Madame Claudette Aubé, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire souhaite une Bonne Année 2023 et constatant le quorum, il déclare la séance ouverte à 19h30.

2. Période de question sur le fonctionnement

Monsieur Talbot, maire, mentionne aux citoyens présents les procédures de fonctionnement de la réunion du conseil municipal. Il invite aussi ceux et celles qui désirent assister par voie électronique qu'ils et qu'elles peuvent maintenant assister directement par ZOOM, la connexion étant maintenant disponible sur le site de la municipalité.

2023-01-10-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Période de guestion sur le fonctionnement
- 3. Lecture et approbation de l'ordre du jour
- 4. Adoption des résolutions :
 - 4.1 Séance régulière 2022-12-06
 - 4.2 Séance spéciale 2022-12-19, à 19h30
 - 4.3 Séance spéciale 2022-12-19, à 20h00
 - 4.4 Séance spéciale 2022-12-19, à 20h30
 - 4.5 Séance spéciale 2023-01-04
- 5. Lecture et adoption des comptes
- 6. Correspondance
- **6.1** Document reçu de monsieur René Hamelin traitant des frais dans le dossier Commission municipale du Québec, monsieur Alain Talbot
- 7. Administratif
 - a) Résolution modifiant et précisant la résolution 2022-10-04-17 DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS DE DÉPENSE DES INTÉRÊTS DES MUNICIPALITÉS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)
 - **b)** Avis de motion et présentation du Règlement 2023-01 concernant l'imposition de taxes municipales, tarifs et compensations
 - c) Renouvellement du Programme d'Accès à la propriété
 - d) Renouvellement du Programme d'allocation à la naissance
 - e) Nomination d'un responsable des services électroniques CLICSÉCUR entreprises
 - f) Procuration au responsable des services électroniques de CLICSÉCUR entreprises
 - g) Perte de droit du mutation et des taxes sur une propriété à la suite d'une information incomplète fournie à un notaire

- 8. Incendie et sécurité
 - a) Nomination des pompiers volontaires
 - b) Nomination des premiers répondants
 - c) Inspection et/ou renouvellement des équipements
- 9. Voirie
 - a) Suivi des travaux
 - b) Demande d'aide financière du PPA-CE
 - c) Paiement des factures présentées par CIMA+
 - d) Ajout d'une caméra dans le camion de voirie
 - e) Rencontre avec les représentants de Sainte-Euphémie concernant l'entretien du Rang UN
- 10. Eau potable
- 11. Eaux usées
- 12. Loisirs
 - a) Sculpte ton buton
 - b) Demande Emploi Canada pour trois (3) animatrices Terrain de jeux
 - c) Autorisation de signature de la convention d'aide financière et autres documents avec la (MEQ)
 - d) Dépenses et revenus Terrain de jeux été 2022
- 13. Plan d'action avenir et développement de la municipalité
 - a) Revue des résultats, analyses et développement de la municipalité
- 14. Résolutions diverses
 - a) Offre de devenir membre et demande d'aide financière à la Fondation Héritage Faune
 - **b)** Demande de prix pour la révision du Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites et de la chaussée
 - c) Paiement des factures présentées par Alphonse Lamonde inc.
 - d) Demande de participation au programme Accès à la propriété présentée par une citoyenne
 - e) Demande d'ajout de bacs saisonniers au coin du Rang UN et de la Route 283
 - f) Renouvellement de l'adhésion à Santé Mentale Québec
- 15. Varia ouvert
 - a) Suivi de la demande pour l'ajout d'une lumière de rue sur la 1ère Rue
 - b) Bilan de la saison ROLL-OFF
 - c) Demande de rencontre pour la problématique de la couverture ambulancière de Montmagny-Sud
 - d) Programme Rénovation Québec
 - e) Demande d'appui pour le démarrage d'une nouvelle entreprise
 - f) Demande des représentants de Chemin du Québec
- 16. Période de questions
- 17. Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Éric Tanguay, appuyé par monsieur Jean-François Mayrand d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

4. Adoption des résolutions

2023-01-10-02 SÉANCE RÉGULIÈRE 2022-12-06

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par madame Marie-Hélène Pilote et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 2022-12-06 tel que rédigé. Adopté à l'unanimité des conseillers qui étaient présents.

2023-01-10-03 SÉANCE SPÉCIALE 2022-12-19, À 19H30

Il est proposé par monsieur Éric Tanguay, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 2022-12-19, à 19h30 tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillers des conseillers qui étaient présents.

2023-01-10-04 SÉANCE SPÉCIALE 2022-12-19, À 20H00

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par madame Marie-Hélène Pilote et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 2022-12-19, à 20h00 tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillers qui étaient présents.

2023-01-10-05 SÉANCE SPÉCIALE 2022-12-19, À 20H30

Il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Jean-François Mayrand et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 2022-12-19, à 20h30 tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillers qui étaient présents.

2023-01-10-06 SÉANCE SPÉCIALE 2023-01-04

Il est proposé par monsieur Éric Tanguay, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 2023-01-04 tel que rédigé. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2023-01-10-07 LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

CONSIDÉRANT QUE la liste des chèques a été détaillée devant l'assistance; Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu d'autoriser le paiement de ces comptes au montant de 930,982.71\$. Adopté à l'unanimité des conseillers.

Je, Claudette Aubé, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, certifie par la présente qu'il y a des crédites suffisants pour les dépenses décrites à la résolution **2023-01-10-07**.



Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

6. Correspondance

Claudette auto

6.1 Document reçu de monsieur René Hamelin traitant des frais dans le dossier de la Commission municipale du Québec, monsieur Alain Talbot

Considérant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux, monsieur Alain Talbot se retire de toute discussion au sujet de ce point ainsi que du point 7-A qui le concernent.

Monsieur Guy Boivin, maire suppléant, prend la relève.

2023-01-10-08 DOCUMENT REÇU DE MONSIEUR RENÉ HAMELIN TRAITANT DES FRAIS DANS LE DOSSIER COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC, MONSIEUR ALAIN TALBOT

CONSIDÉRANT QUE dans le dossier de la Commission municipale du Québec contre monsieur Alain Talbot est devant la Cour et qu'aucun verdict n'a été rendu à ce jour;

CONSIDÉRANT QUE des articles du Code municipal peuvent s'appliquer en fonction du verdict rendu;

Il est proposé par monsieur Jean-François Mayrand, appuyé par monsieur Éric Tanguay et résolu de ne pas discuter de ce point et d'émettre aucun commentaire sur ce sujet ce soir et de remettre la discussion sur ce sujet, en temps et lieu, lorsqu'un verdict sera rendu.

Adopté à la majorité des conseillers. Monsieur Serge A. Lavoie ayant voté contre la proposition.

7. Administratif

a) Résolution modifiant et précisant la résolution 2022-10-04-17

2023-01-10-09 DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS DE DÉPPENSE DES INTÉRÊTS DES MUNICIPALITÉS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)

ATTENDU QUE la résolution numéro 2022-10-04-17 adoptée le 04 octobre 2022 pour autoriser la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à déposer une demande d'aide financière au fonds d défense des intérêts des municipalités de la Fédération québécoise des municipalités,

ATTENDU QU' il est requis d'ajouter des précisions à cette demande déposée au fonds de défense des intérêts des municipalités de la Fédération québécoise des municipalités (FQM);

ATTENDU QUE ladite demande concerne le dossier d'action en déclaration d'inhabilité (*Article 304* et *308 LERM*) numéro *300-17-000022-226* déposée par la Commission municipale du Québec (Direction des enquêtes et des poursuites en intégrité municipale) contre monsieur Alain Talbot devant la Cour Supérieure (chambre civile), District de Montmagny;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy, par la MRC de Montmagny, est un membre régulier de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et paie une cotisation au Fonds de défense depuis moins un (1) an;

ATTENDU QUE la question en litige est d'intérêt collectif, et non pas de nature purement locale;

ATTENDU QUE la question en litige n'a, à ce jour, jamais été soumise à un tribunal et conséquemment tout précédent est absent à cet égard;

ATTENDU QUE des procédures ont été initiées et un jugement définitif n'a pas encore été rendu au moment de la formulation de la demande datée du 18 novembre 2022:

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-François Mayrand, appuyé par madame Marie-Hélène Pilote et résolu :

-D'autoriser madame Claudette Aubé, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, à déposer, au nom de la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy, de la MRC de Montmagny, une demande d'aide financière au Fonds de défense des intérêts des municipalités de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour le dossier d'action en déclaration d'inhabilité (*Article 304* et *308 LERM*) numéro *300-17-000022-226* déposée par la Commission municipale du Québec (Direction des enquêtes et des poursuites en intégrité municipale) contre monsieur Alain Talbot devant la Cour Supérieure (chambre civile), District de Montmagny;

-D'autoriser la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à signer tout document nécessaire pour compléter une telle demande; Adopté à l'unanimité des conseillers.

2023-01-10-10 : AVIS DE MOTION POUR LA PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 2023-01 CONCERNANT L'IMPOSITION DE TAXES MUNICIPALES, TARIFS ET COMPENSATIONS.

Je, soussigné, Guy Boivin, conseiller, donne avis par la présente qu'il sera soumis lors de la prochaine séance de ce conseil, le **Règlement 2023-01** concernant **l'imposition de taxes municipales, tarifs et compensations**.

Monsieur Alain Talbot fait également la présentation de ce projet de règlement.

2023-01-10-11 RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME D'ACCÈS À LA ROPRIÉTÉ Il est proposé par monsieur Éric Tanguay, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu de renouveler Le Programme d'Accès à la propriété.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

2023-01-10-12 RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME D'ALLOCATION À LA NAISSANCE

Il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu de renouveler le Programme d'allocation à la naissance pour un montant de 200.00\$ applicable chez nos marchands locaux.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

2023-01-10-13 NOMINATION D'UN RESPONSABLE DES SERVICES ÉLECTRONIQUES CLICSÉCUR ENTREPRISES

Il est proposé par monsieur Jean-François Mayrand, appuyé par madame Marie-Hélène Pilote et résolu de nommer madame Claudette Aubé, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, représentante autorisée pour CLICSÉCUR Entreprises et responsable des services électroniques en remplacement de monsieur Jacquelin Fraser et de toute autre personne ayant pu être nommé précédemment par la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy dont le NEQ est 8813429295 et le Numéro d'identification est le Q-10-0612-5936.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

2023-01-10-14 PROCURATION AU RESPONSABLE DES SERVICES ÉLECTRONIQUES CLICSÉCUR ENTREPRISES

CONSIDÉRANT QUE madame Claudette Aubé, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe a été nommée représentante autorisée pour CLICSÉCUR Entreprises et responsable des services électroniques pour la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy;

Il est proposé par monsieur Jean-François Mayrand, appuyé par monsieur Éric Tanguay et résolu d'autoriser madame Claudette Aubé, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à :

- Gérer l'inscription de la municipalité à CLICSÉCUR Entreprises;
- Gérer l'inscription de la municipalité à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- Remplir les rôles et responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier, notamment en donnant aux utilisateurs de la municipalité, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- Consulter le dossier de la municipalité et à agir au nom et pour le compte de la municipalité, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de la municipalité pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

Adopté à l'unanimité des conseillers.

2023-01-10-15 PERTE DE DROIT DU MUTATION DES TAXES SUR UNE PROPRIÉTÉ À LA SUITE D'UNE INFORMATION INCOMPLÈTE FOURNIE À UN NOTAIRE

CONSIDÉRANT QUE pour effectuer la vente de la propriété (lot 6 226 553), le notaire a demandé à la Municipalité le total des droits de mutation, des taxes, des intérêts et des frais impayés en date de ladite vente selon les procédures usuelles;

CONSIDÉRANT QUE les informations transmises en réponse à cette demande se sont avérées incomplètes et n'incluaient pas tous les montants dus sur cette propriété;

CONSIDÉRANT QUE la retenue sur le produit de la vente et la remise par le notaire à la Municipalité ont a été effectuées conformément aux informations obtenues de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la propriétaire actuelle a payé les droits de mutation pour son achat effectué le 29 juin 2022 ainsi que les taxes applicables depuis cet achat;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a effectué des démarches infructueuses auprès des propriétaires précédents pour réclamer les droits de mutation, taxes, intérêts et frais restant impayés et non applicables à la nouvelle propriétaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Éric Tanguay, appuyé par monsieur Serge A. Lavoie et résolu :

- -De radier tout solde impayé en date de la présente résolution concernant les droits de mutation, les taxes, les intérêts et les frais pour toute la propriété située sur le lot 6 226 553;
- -De ne pas réclamer à la propriétaire actuelle de la propriété située sur le lot 6 226 553 ces montants de droits de mutation, de taxes, d'intérêts et frais radiés par cette résolution Adoptée à l'unanimité des conseillers.

8. Incendie et sécurité

a) Nomination des pompiers volontaires :

Messieurs Régis Asselin, Clément Gosselin, Éric Langlois, Richard Rémillard, Pierre-Philippe Provencher, Mathieu Therrien, Marc-André Chabot, Alain Talbot, Jean-François Nicol, Vincent Lapointe, Daniel Nadeau, Ludger Blais-Talbot, et Francis Côté.

Mesdames Andrée-Ann Gaudreault et Mélissa Ouellet.

b) Nomination des premiers répondants :

Mesdames Mélissa Ouellet, Marina Maulu et Mélissa Gagné. Messieurs Christian Nadeau, Alain Talbot, Ludger Blais-Talbot et Francis Côté.

c) Inspection et/ou renouvellement des équipements

Les services de sécurité incendie sont soumis à plusieurs normes et règlements, en tant qu'employeur, la municipalité se doit de fournir des outils et de l'équipement inspectés et conformes. La liste soumise par le directeur incendie sera revue et les inspections et vérifications seront planifiées selon les priorités et les budgets disponibles.

9. Voirie

a) Suivi des travaux

Janvier étant une période plus tranquille, les tâches sont à jour.

2023-01-10-16 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU PPA-CE

CONSIDÉRANT les besoins de travaux dans les rangs et routes municipales suivantes : Rolette Est, Rolette Ouest, Route 6ème Rang, Rues 6ème, 15ème, 16ème et 19ème, Avenues 5ème et 8ème;

CONSIDÉRANT QUE les travaux suivants sont admissibles au Programme de PPA-CE: le rechargement granulaire, le remplacement ou construction d'accotements, le remplacement de ponceaux de moins de 4,5 m de diamètre, le creusement et reprofilage de fossés;

CONSIDÉRANT QUE l'estimation des travaux s'élèvent à 600,000 \$; Il est proposé par monsieur Jean-François Mayrand, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu de déposer une demande d'aide financière de 100,000 \$ au Ministère des Transports du Québec (MTQ) dans le cadre du Programme PPA-CE. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2023-01-10-17 PAIEMENT DES FACTURES PRÉSENTÉES PAR CIMA+

Il est proposé par monsieur Éric Tanguay, appuyé de monsieur Christian Nadeau et résolu de payer les factures présentées par CIMA+ de 17,246.25 \$ pour les travaux du Rang 5 et de la Route Sirois et de 3,449.25 \$ pour les études des travaux de la 19ème Rue. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2023-01-10-18 AJOUT D'UNE CAMÉRA DANS LE CAMION DE LA VOIRIE

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par madame Marie-Hélène Pilote et résolu d'ajouter une caméra dans le camion de la voirie permettant de mieux évaluer les plaintes et les bris.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

e) Rencontre avec les représentants de Sainte-Euphémie concernant l'entretien du Rang UN (1)

La rencontre se tiendra le lundi, 16 janvier 2023, à 18h30.

10. Eau potable

a) Sondes de débitmètre

Un suivi sera fait pour les sondes de débitmètre.

11. Eaux usées

a) Station de pompage 2

Un électricien sera appelé pour régulariser le voltage et éviter les alarmes et les débordements lors des baisses de débit. Il faudra également sortir une pompe.

12. Loisirs

a) Sculpte ton buton

Ce sujet sera abordé lors de la réunion du Festival en Fête. Si des citoyens sont intéressés à faire des sculptures, la municipalité pourra leur fabriquer des blocs de neige.

2023-01-10-19 DEMANDE EMPLOI CANADA POUR TROIS (3) ANIMATRICES TERRAIN DE JEUX

CONSIDÉRANT QUE la période pour faire la demande pour 3 animatrices au Terrain de jeux pour l'été 2023;

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Jean-François Mayrand et résolu de remplir la demande avec Emploi Canada pour l'obtention de trois (3) animatrices au Terrain de jeux pour l'été 2023.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

2023-01-10-20 AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE ET AUTRES DOCUMENTS AVEC LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC (MEQ)

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu d'autoriser madame Claudette Aubé, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, à signer toutes conventions d'aide financière et autres documents avec la (MEQ).

Adopté à l'unanimité des conseillers.

d) Dépenses et revenus Terrain de jeux été 2022

Avec des dépenses de 17,078.92 \$ et des revenus de 10,516.00 \$, le montant à combler par la municipalité a été de de 6,562.92 \$ pour l'été 2022.

13. Plan d'action avenir et développement de la municipalité

a) Revue des résultats, analyses et développement de la municipalité Monsieur le maire fait un résumé et un bilan des différents dossiers réalisés en 2022 et ceux à venir en 2023 : Voir document en annexe.

14. Résolutions diverses

a) Offre de devenir membre et demande d'aide financière à la Fondation Héritage Faune

Point à reporter (manque d'informations).

2023-01-10-21 DEMANDE DE PRIX POUR LA RÉVISION DU PLAN D'INTERVENTION POUR LE RENOUVELLEMENT DES CONDUITES ET DE LA CHAUSSÉE

Étant donné qu'il pourrait être requis de demander une révision du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites et de la chaussée, il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Éric Tanguay et résolu de demander un prix pour la révision du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites et de la chaussée. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2023-01-10-22 PAIEMENT DES FACTURES PRÉSENTÉES PAR ALPHONSE LAMONDE INC.

Il est proposé par monsieur Jean-François Mayrand, appuyé de monsieur Christian Nadeau et résolu de payer les factures nº 8011 et nº 8012 pour un grand total de 43,538.62\$ pour la réfection du système de chauffage du complexe municipal. Adopté à l'unanimité des conseillers.

d) Demande de participation au programme Accès à la propriété présentée par une citoyenne

La demande de participation au programme Accès à la propriété ne peut être appliquée à cette demande qui est un achat de propriété.

e) Demande d'ajout de bacs saisonniers au coin du Rang 1 et de la Route 283 Point reporté par manque d'information.

2023-01-10-23 RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À SANTÉ MENTALE QUÉBEC Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé de monsieur Jean-François Mayrand et résolu de renouveler la cotisation de la municipalité au montant de 75.00\$ à Santé Mentale Québec.

15. Varia ouvert

- a) Suivi de la demande pour l'ajout d'une lumière de rue sur la 1ère Rue Vérifier les coûts
 - b) Bilan de la saison du ROLL-OFF

Saison 2022 :

Revenus:

4,610\$

Dépenses :

12 976 \$

NET:

(8,366.00\$)

c) Demande de rencontre pour la problématique de la couverture ambulancière de Montmagny-Sud

À partir de mars 2023, de minuit à 7h00am, le territoire de Montmagny Sud ne sera plus desservi par le service ambulancier. Les premiers répondants seront appelés à prendre la relève.

Une rencontre se tiendra demain, le 11 janvier 2023, à Saint-Fabien-de-Panet, rencontre à laquelle participeront messieurs Alain Talbot, Guy Boivin et Christian Nadeau.

d) Programme Rénovation Québec

Le programme Rénovation Québec (PRQ) vise à <u>stimuler la revitalisation des quartiers</u> <u>dont la vocation résidentielle est en déclin</u>. Il implique à la municipalité d'élaborer un plan d'action pour la revitalisation d'un secteur donné, puisque le programme Rénovation Québec (PRQ) ne peut s'appliquer à l'ensemble du territoire municipal, à l'exception du volet VI visant les maisons lézardées.

Pour être admissible à ce programme, il faut envoyer une lettre d'intention avant fin février 2023. À suivre.

2023-01-10-24 DEMANDE D'APPUI POUR LE DÉMARRAGE D'UNE NOUVELLE ENTREPRISE

À la suite de la demande reçue de 4 entrepreneurs de la région pour l'ouverture d'un service de repas cuisinés, de traiteur et de pizza, il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé de monsieur Éric Tanguay et résolu que la municipalité donne son appui pour la réalisation de ce projet.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

f) Demande des représentants de Chemin du Québec II s'agit d'une offre de participer gratuitement à l'un des prochains **Weekend préparation-rando** pour mieux comprendre la philosophie et le fonctionnement de la rando-communautaire sur le Chemin du Québec qui passera dans notre village. Monsieur Serge A. Lavoie se propose à être le représentant.

16. Période de questions

- Sculpte ton buton : proposition d'envoyer un avis aux résidents les avisant que la municipalité est prête à fournir des blocs pour ceux qui voudront faire des sculptures pour le 12 février prochain;
- Des remerciements sont adressés aux membres du conseil ainsi qu'aux bénévoles pour les travaux effectués en 2022;
- La vision de développement : Est-ce que les plans ont été bien évalués? Avec des objectifs et des actions à venir;
- Monsieur le maire est remercié pour son travail accompli;
- Des éclaircissements sont demandés concernant la poursuite du maire : comme la cause est en délibérée, elle ne peut être discutée. Monsieur le maire lit un article qui a été rendu public par CMATV;
- Situation du maire : il semble que ce n'est pas la raison de la poursuite qui inquiète les résidents mais les montants dépensés;
- Un résident mentionne que l'*Article 719.11.01* du *Code municipal* dit que la municipalité doit obligatoirement défendre tout élu ou tout employé municipal qui pourrait être poursuivi pour une action commise lors de son mandat;
- Éoliennes : Cap Saint-Ignace a un projet bien monté dont le ¾ se situe à Cap Saint-Ignace et le reste est partagé entre Notre-Dame-du-Rosaire et Saint-Apolline. Le désavantage pour le projet de Saint-Paul-de-Montminy, c'est qu'il s'agit d'une ligne à basse tension;
- Éoliennes : Un partage entre MRC Bellechasse est impossible car la ligne est saturée.
- Éoliennes : Selon un article, Hydro-Québec aurait abandonné tous les projets, mais n'aurait pas abandonné les éoliennes;

2023-01-10-25 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé de monsieur Christian Nadeau et résolu de lever la séance à 21h25

Alain Talbot, maire

*Je, Alain Talbot, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l' *Article 142(2)* du *Code municipal à l'exception des résolutions 2023-01-10-08 et 2023-01-10-09*.

Guy B∕oi√in

*Je. Guy Boivin, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, des résolutions 2023-01-10-08 et 2023-01-10-09 lors desquelles, je présidais la séance.

Claudette Cherle

Claudette Aubé, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

*Je, Claudette Aubé, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement actes et délibération du conseil municipal lors de la réunion tenue le 10 janvier 2023. Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 07 février 2023.

EN ANNEXE: voici la présentation effectuée par monsieur Alain Talbot, maire au

POINT 13 PLAN D'ACTION ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

A- Revue des résultats, analyses et développement de la municipalité

Un début d'année est une période de bilan et de résolutions, Pour une municipalité, c'est aussi une période de bilan des dossiers réalisés et de planification des dossiers sur la table, à travailler, selon les priorités et les défis de la municipalité.

Le résumé des dossiers que je vous présente sont et seront toujours le résultat des efforts de tous : les <u>élus municipaux</u>, les <u>employés</u> de la municipalité, de la MRC, des <u>organismes</u> locaux, des <u>bénévoles</u> et des <u>citoyens</u> : le travail concerté est essentiel pour réussir.

Concernant:

- Services de sécurité

- - Incendie: 17 pompiers volontaires en font partie
 - -Premiers répondants : 7 premiers répondants

Ajout des pinces de désincarcération au cours de la dernière année.

Dossier suivi par : le conseiller Christian Nadeau

-Vie des aînés

- Les Habitations du Buton :

La municipalité contribue au supplément de loyer.

-Vie Active

La municipalité fournit un local.

- MADA

Dépôt de demande d'aide financière : Achat d'un fauteuil adapté tout-terrain.

Dossier suivi par : la conseillère Marie-Hélène Pilote

-Éducation

-Service de garde communautaire

Instauré par la municipalité en collaboration avec le Centre d'Entraide familiale de la MRC puis remplacé par celui du Centre de service de la Commission scolaire.

-École primaire

La municipalité verse 100\$ par enfant de Saint-Paul qui dîne à l'école ce qui aide les parents à diminuer leurs frais pour la <u>surveillance du midi</u> Un conseiller (Jean-François Mayrand) a participé à l'analyse pour la nouvelle cour d'école.

-École secondaire

La municipalité remet des bourses pour les <u>Méritas</u> Participation du maire (Alain Talbot) à l'élaboration du nouveau <u>Skate</u> <u>Park</u> en élaboration.

La serre communautaire -Atelier agricole

Atelier d'expérience de la culture accessible à la population dont madame Rosalie Voyer est responsable.

Les Loisirs

Dossiers suivis par les conseillers Christian Nadeau et Jean-François Mayrand

Terrain de jeux

35 jeunes y ont participé les dernières années et 3 jeunes y ont travaillé.

Terrain de balle

Est reconnu dans les paroisses avoisinantes.

Merci aux membres du MARBRE

<u>Patinoire</u>

Réfection complète se réalisera en 2023 pour la sécurité des utilisateurs.

Pavillon du 150ème

Animation et activités organisées à l'été 2022 par l'ABC des Hauts-Plateaux et Tissés-Serrés.

Sculpte ton Buton

Merci à monsieur Stéphan Rodrigue qui a imaginé et organisé cette activité pendant plusieurs années. À la recherche de <u>relève</u> pour continuer cette activité hivernale.

Festival de Zombies

Merci à Louis Rodrigue et son équipe qui ont amassé plus de 17 000 \$ dans notre municipalité pour la <u>prévention du suicide</u> pour les personnes de notre région.

Festival Famille en Fête

Merci à Stéphanie Maulu et son équipe pour leur implication. Ce comité organise des activités comme le Feu de la St-Jean, la démolition, le tournoi de balle familial.

Comité Loisirs Jeunesse

Merci à cette équipe qui organise des activités : Fête de Noël pour les jeunes et les aînés, l'Halloween, des activités lors de la semaine de relâche.

Collecte de la Guignolée

Des élus, premiers répondants, pompiers et bénévoles participent avec le Centre d'Entraide familial pour amasser des denrées qui servent aux <u>paniers de Noël</u> pour les plus démunis.

Ce sont de belles activités qui animent notre municipalité : vous constatez que ça prend aussi beaucoup de bénévolat, d'implication, de participation, pour réussir et aussi beaucoup d'autres comités pas nommés ici mais qui sont tout aussi importants tel que

l'ABC des Hauts-Plateaux, le Jardin des Petits-Pieds, le Club des Petits Déjeuners, les Bout'Entrain de l'Amitié, le Club Quad, de Motoneige et des Sentiers Équestres, les Chevaliers de Colomb, la Garde Paroissiale, le Comité de la Fabrique, le Cercle et des Fermières et du Club de l'Âge d'Or. Des remerciements s'adressent également aux groupes qui ne feraient pas partie de cette liste : vous êtes tous importants et essentiels.

La gestion des ressources humaines et financières

Les employés de la municipalité

dossier suivi par le conseiller Guy Boivin et le maire Alain Talbot

L'équipe est composée de trois employés permanents et de deux employés à temps partiels ainsi que de quelques saisonniers. L'équipe se complètera de <u>façon permanente</u> lorsque le poste à la direction générale sera comblé, poste en affichage présentement.

La gestion financière

dossier suivi par la direction générale et tous les élus

Budget et plan triennal d'immobilisation

Suivant le Code municipal du Québec, la municipalité a préparé et adopté le <u>plan triennal</u> des immobilisations que le <u>budget 2023</u> auxquels ont été consacrées plusieurs rencontres de travail au cours des derniers mois.

Volet des travaux

Complexe municipal

dossier suivi par les conseillers Jean-François Mayrand et Guy Boivin

La <u>fournaise</u> a été changée par une fournaise électrique tout en conservant celle à l'huile pour prévenir une situation d'urgence.

Rénovations à l'étude : <u>Remplacement des fenêtres</u> des 2 étages dont les fenêtres n'ont pas été changées et refaire la <u>brique</u>.

Accès au complexe : Demande d'aide financière faite au programme PRIMA pour améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Eau potable

Dossier suivi par le conseiller Jean-François Mayrand

Projet de réfection de la conduite dans la section <u>est de la Route 216.</u> Dossier prioritaire pour 2023, les études sont commencées.

Eaux usées

Dossier de la poursuite Roche-Zurich-Rochette conclu à 99%, rendu à l'étape des signatures pour entériner l'entente hors cour commune entre les parties.

Voirie

Dossier suivi par les conseillers Jean-François Mayrand et Éric Tanguay

<u>Réalisés</u>: Réfection du Rang 5 (incluant le remplacement du ponceau du Rang 5 à la limite de Saint-Philémon) et de la Route Sirois qui est subventionnée à 90% Également réalisés: travaux rang 4 à l'automne 2022

À réaliser:

Rang Rolette Ouest: Travailler son entrée qui est non sécuritaire. L'arpentage de ce rang a aussi été fait pour connaître notre emprise

En cours de réalisation:

Évaluation des chemins municipaux par le technicien en génie civil pour connaître leur état, les interventions requises, la priorité des travaux et un estimé des coûts.

Autres dossiers importants

Les éoliennes

Dossier suivi par le maire Alain Talbot et le conseiller Jean-François Mayrand

Projet déposé et en attente de la réponse d'Hydro-Québec.

Prolongement de la ligne d'électricité

Demande déposée à Hydro-Québec pour la section de la Route 283 située entre le Rang 1 et la limite de Notre-Dame-du-Rosaire.

Dossier de développement du cœur du village

Avec le support de Vivre en Ville et des agents de la MRC, analyse et recommandation pour susciter le développement du cœur du village de façon structurée et sensibiliser les propriétaires qui possèdent des terrains sur lesquels pourrait se réaliser le développement domiciliaire dans le cœur du village.

À réaliser

Modification de règlements d'urbanisme et de zonage

Dossier impliquant la participation des membres du CCU (Christian Nadeau, Marie-Hélène Pilote, Martin Morin, Gaston Lessard, Grégoire Boki et Rock Tanguay

Développement de la municipalité

Dossier suivi par le conseiller Guy Boivin et le Comité de Développement

Travail préparatoire, de réflexion et d'analyse nécessitant de nombreuses rencontres du groupe de travail,

Réalisé:

Analyse Sondage des citoyens Nouveau guide du citoyen Plan d'action proposé

À venir

Rencontre de consultation le 21 janvier à l'École secondaire, C'est une invitation à tous les citoyens, à chacun de vous car la municipalité veut connaître votre opinions, vos suggestions afin de poser des actions en lien avec le développement harmonieux de notre municipalité.

Un point déjà retenu : Améliorer la communication dans la Municipalité.

Conclusion

Ce sont les élus, les employés, les comités, les bénévoles et tous ses citoyens qui doivent mettre la main à la pâte pour assurer la réussite d'une municipalité, qu'il soit agréable d'y vivre et d'y grandir.

Merci de continuer à vous impliquer, la municipalité compte sur vous tous!

Alain Talbot, le 10 janvier 2023

NB: Suivent

la liste des dossiers municipaux ainsi que le nom des conseillers qui suivent ces dossiers, la Plan Triennal d'Immobilisations pour les années 2023-2024-2025

ainsi que le Budget 2023

MANDAT

ÉLU

DÉVITALISATION	Guy Boivin
VOIRIE	Jean-François Mayrand - Éric Tanguay
LOISIRS	Christian Nadeau - Jean-François Mayrand
PATRIMOINE	Guy Boivin
AFFICHAGE	Jean-François Mayrand
COMPLEXE	Jean-François Mayrand - Guy Boivin
GROSSES VIDANGES	Christian Nadeau
MADA ET POLITIQUE FAMILIALE	Marie-Hélène Pilote
ÉCORÉUSSITE (4 fois/année)	Alain Talbot (voir pour remplacement)
PARC DES APPALACHES	Marie-Hélène Pilote
incendie	Christian Nadeau
c.c.u.	Christian Nadeau - Marie-Hélène Pilote
ÉOLIENNE	Alain Talbot - Jean-François Mayrand
EAU POTABLE /USÉE	Jean-François Mayrand
RESSOURCES HUMAINES	Alain Talbot - Guy Boivin

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) 2023-2024-2025

TITRE DU PROJET	2023 1 500 000 \$	2024	2025	MODES DE FINANCEMENT	
19ème Rue Réfection des services et de				TECQ 2019-2023 800 000 Règlement d'emprunt 700 000	
Rang 3 Recouvrement de la surface	a managarin na 2001	1 200 000 \$		AIRL (áide financière voirie) 840 000 Règlement d'emprunt 360 000	
Rang Rolette Est Réfection	15 000 \$			Budget 15 000	
Rang Rolette Ouest Entrée	15 000 \$			Budget 20 000\$ Fond de roulement 30 000	
Route 216 Est Réfection eau potable	50 000 \$	NAMES OF TAXABLE PARTY.		Fond COVID MRC 60 000	
Route 283 Nord Prolongement de la ligne électrique		200 000 \$		Règlement emprunt et nouveaux branchements 140 000\$	
Complexe municipal (Fenêtres)	105 000 \$	- Composition		Aide financière bâtiments municipaux 75 000 Budget 30 00	
Patlnoire Réfection	151 379 \$	(c.,	and the second	Aide fin Min Éduc et Études 53 361 \$ Pacte rural 51 218 Fond de roulement 44 300\$ + 2 500\$	
Développement cœur villageols	25 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	Fond vitalisation FRR-4 100 000 Budget municipal 25 0000	
5ème Avenue Réfection des services et de la voirie	THOU WILLIAM	x			
Rang 2 Réfection		Х			
Rang 6 Pavé du pont	10 000 \$			Budget 10 00	
TOTAL	1 871 379 \$	1 450 000 \$	50 000 \$	Control of the Contro	

PRÉVISIONS BUDÉTAIRES 2023

8	BUDGET 2022	BUDGET 2023
RECETTES	N.	
_	1 425 608 \$	1 583 744 \$
Taxes	54 942 \$	66 501 \$
Palement tenant lieu de taxes	54 650 \$	60 900 \$
Autres revenus	29 500 \$	32 300 \$
Autres services rendus	106 455 \$	213 104 \$
Transferts inconditionnels Transferts conditionnels	406 845 \$	495 451 \$
TOTAL DES RECETTES	2 078 000 \$	2 452 000 \$
DÉBOURSÉS		
	410 294 \$	496 397 \$
Administration générale	173 847 \$	181 969 \$
Sécurité, publique	505 545.\$	646 500 \$
Transport	303 117 \$	323 093 \$
Hygiène du milleu	96 210 \$	100 411 \$
Aménagement, urbanisme, développement	44 826 \$	46 299 \$
Loisirs et culture	197 461 \$	286 004 \$
Frals de financement Remboursement de capital	346 700 \$	371 327 \$
TOTAL DES DÉROURSÉS	2 078 000 \$	2 452 000 \$